

Extrait

SOURCE(S)

Cahiers de l'équipe de recherche
Arts, Civilisation et Histoire
de l'Europe

ARCHE



ARTS, CIVILISATION ET
HISTOIRE DE L'EUROPE

2014 - N° 5

Dossier

Affects, émotions, convictions:
l'intime et l'historien

SOMMAIRE

I. DOSSIER. AFFECTS, ÉMOTIONS, CONVICTIONS : L'INTIME ET L'HISTORIEN

- 7 *Présentation*
Anne Corneloup
- 15 *Les émotions dans le monde régulier au Moyen Âge : quelques pistes de recherche (XII^e-début XIII^e siècle)*
Benoît-Michel Tock
- 29 *“Sculpter les mouvements de l’âme” : traduction des affects et émotions dans la sculpture du XIII^e siècle*
Denise Borlée
- 47 *Autour d’une “Jeune femme au nourrisson” de Cranach : traces de l’intime conjugal dans le portrait*
Anne Corneloup
- 75 *“Dextrarum junctio” ou le sceau des âmes unies : usages d’un geste dans la France des XVII^e et XVIII^e siècles*
Temenuzhka Dimova
- 93 *Exposer ou voiler ? Les représentations de la douleur au XVIII^e siècle*
Barbara Stentz
- 109 *Écrire la Catastrophe : l’historien-témoin et le génocide juif en Pologne, 1945-1950*
Audrey Kichelewski

II. AUTOUR D'UNE SOURCE

- 129 *Louis de Beer : part de l’intime dans la correspondance familiale d’un jeune administrateur au temps de Napoléon*
Juliette Deloye
- 143 *Correspondance de Louis de Beer. Extraits choisis, 1791-1813*
Édition annotée

III. ACTUALITÉ ÉDITORIALE DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE ARCHE

- 193 Choix de publications récentes et à paraître, années 2013 à 2015
- 205 Résumés des articles du dossier

*LES ÉMOTIONS DANS LE MONDE RÉGULIER AU MOYEN ÂGE :
QUELQUES PISTES DE RECHERCHE (XII^e-DÉBUT XIII^e SIÈCLE)*

Benoît-Michel TOCK

Le moine est supposé mener une vie entièrement consacrée à Dieu : du matin au soir, il prie, il chante, il lit, il médite. Éventuellement, il travaille, dans un esprit de pénitence et de service. De toute manière, il n'est qu'un membre presque anonyme d'une communauté, au service de laquelle il s'est placé. Sa vie est détachée des passions, des envies, des désirs, si ce n'est le désir de Dieu. La seule émotion qui lui est permise, c'est celle qui le meut vers son créateur, l'émotion religieuse ; faisons bref : l'émotion mystique.

Cela, bien entendu, c'est de la théorie, ou plutôt un idéal. Le moine, ou la moniale, ou d'ailleurs aussi le chanoine régulier ou la chanoinesse régulière, est d'abord un être humain, et on peut penser que comme tous ses semblables il éprouve toutes sortes d'émotions. Sauf à admettre que la vie monastique puisse à ce point transformer l'être humain qu'elle parvienne à le priver de toute émotion autre que religieuse, il est probable que les religieux connaissent la peur, l'envie, le désir, la joie, le plaisir, le dégoût, la tristesse... Peut-être cependant ne les connaissent-ils pas comme tout le monde¹.

Le premier problème, pour l'historien, est toutefois d'atteindre ces émotions. Si celles-ci s'expriment par des réactions physiques involontaires, par des gestes ou par des paroles, il leur est difficile de franchir la barrière de l'écrit. Non qu'elles soient absentes des textes que l'historien peut utiliser : comme on va le voir, on peut en trouver sans peine. Mais aux questions traditionnelles de la critique historique s'ajoute ici le fait que l'émotion est un facteur d'explication, un ressort narratif, tellement fréquemment utilisé par les chroniqueurs médiévaux que certains historiens médiévistes ont récemment remis en question sa pertinence². À tort, sans doute, et c'est en tout cas ma

¹ On sait en effet que les émotions ne sont pas universelles, ni dans leur nature, ni dans leur expression. Voir à ce sujet Damien BOQUET et Piroska NAGY, « Pour une histoire des émotions. L'historien face aux interrogations contemporaines », dans ID. (dir.), *Le sujet des émotions au Moyen Âge*, Paris, Beauchesne, 2008, p. 15-51, aux p. 19-22.

² Il y a un vaste débat à ce sujet, centré sur une dialectique émotion-rituel. Lorsqu'un roi est dit « plein de colère », est-il réellement en colère, ou joue-t-il la colère, parce qu'on attend d'un roi, qui par exemple vient d'apprendre une trahison, qu'il soit en colère, ou plutôt qu'il joue la colère ? Voir à ce sujet Stuart AIRLIE, « The History of Emotions and Emotional History », *Early Medieval Europe*, vol. 10, 2001, p. 235-241.

conviction : de nos jours encore, alors que nous sommes formés depuis l'enfance à rationaliser nos réactions et à maîtriser nos émotions, combien de fois n'arrivons-nous pas à contrôler celles-ci ? Il me paraît peu probable que les médiévaux aient pu y parvenir systématiquement. À la décharge des médiévistes convaincus de l'importance du rituel et du *self-control* médiévaux, il faut noter qu'ils réagissaient aussi à la thèse de Norbert Elias, qui opposait de manière certainement exagérée un Moyen Âge brutal et incontrôlé à une époque moderne faite de civilisation, de retenue, de contrôle³. C'est d'ailleurs là sans doute un défi pour l'histoire médiévale dans les prochaines années : repenser la « rupture » entre le Moyen Âge et la Renaissance, ou la période moderne, en évitant autant de tomber dans le mythe d'un changement radical, que de succomber à l'illusion d'une histoire plane. Ce n'est cependant pas cette question que je voudrais traiter ici⁴.

Je voudrais ici chercher comment les émotions sont, éventuellement, présentées dans les sources. Celles-ci, on le sait, sont des filtres, des prismes, qui ne nous livrent qu'une vision partielle et déformée des faits, des croyances, des pratiques, des gestes... anciens. La plus grande partie des textes qui nous permettent d'étudier le Moyen Âge central a été produite, non seulement par des religieux, mais même dans un but religieux, afin d'assurer l'édification des moines et des chanoines, ou afin de renforcer leur mobilisation. Quelle image ces textes donnent-ils d'émotions que les religieux devraient ne pas connaître ? C'est à cette question que je m'attacherai. Avec modestie et discrétion : je vais simplement glaner quelques émotions et quelques idées à travers un choix subjectif de textes issus du monde monastique proprement dit, ou du monde des chanoines réguliers, au XII^e-XIII^e siècle. Sans autre prétention que celle d'attirer l'attention sur ce champ de recherche assez neuf⁵.

Récits historiographiques

Chroniques, annales, *gesta abbatum*... : commençons par interroger ces sources de nature historiographique, en nous penchant ici sur le cas des *Gesta abbatum Sancti Bertini*, les faits des abbés du monastère bénédictin de Saint-Bertin, à Saint-Omer. La deuxième partie de ces *Gesta* est due à Simon, dit de Gand : né dans les dernières décennies du XI^e siècle, il devint moine à Saint-Bertin, puis, en 1117, à Saint-Pierre de Gand ; élu en 1131 abbé de Saint-Bertin, il fut déposé en 1136 et se retira alors à Saint-Pierre de Gand jusque peu avant sa

³ Norbert ELIAS, *Über den Prozess der Zivilisation*, 2 vol., Bâle, Verlag Haus zum Falken, 1939.

⁴ On renverra à ce sujet au dernier, dans tous les sens du terme malheureusement, ouvrage de Jacques LE GOFF, *Faut-il vraiment découper l'histoire en tranches ?*, Paris, Seuil, 2014, qui porte surtout sur la coupure Moyen Âge / Renaissance.

⁵ Mais pas totalement neuf : cf. par exemple Jean-François COTTIER, « Saint Anselme et la conversion des émotions. L'épisode de la mort d'Osberne », dans D. BOQUET et P. NAGY, *Le sujet des émotions*, *op. cit.*, p. 273-295.

mort en 1147. Il écrivit une continuation aux *Gesta* rédigés vers 965 par le moine Folcuin, qui fut suivie peu après sa mort par d'autres continuations⁶. Retenons que Simon a connu, directement ou indirectement, les gens dont il parle ; que c'est un abbé, réformateur, attaché à la vie monastique.

Simon n'hésite pas à mettre en scène des émotions, d'ailleurs très diverses. Certaines sont attendues, comme le chagrin des moines à la mort de leur abbé. Le récit de l'enterrement de l'abbé Jean en 1095 est en ce sens très convenu : « Ô quelle douleur, quel gémissement, quels soupirs, quelles larmes nous causa ce jour lugubre ! Je ne me rappelle pas avoir jamais, ni nulle part, entendu des funérailles aussi tristes. Les gémissements étaient si extrêmes que la modulation de la psalmodie était gâchée par la confusion de la plainte, et celle-ci même par la douleur⁷ ».

De telles expressions relèvent clairement du *topos* dans l'historiographie monastique. Mais le recours, chez l'historien, au *topos* comme facteur explicatif est lui-même devenu un *topos* : le lieu commun n'arrive pas forcément de manière abstraite, absolue, in-sensée. Il peut, même quand il est commun, être signifiant⁸.

On le voit bien dans un autre exemple, relatif au même abbé Jean, et montrant l'amour des moines pour lui. Lorsque l'abbé Jean de Saint-Bertin était en voyage, son retour était attendu par les moines et les serviteurs avec un étonnant « désir d'amour⁹ ». Quoi de plus normal qu'un moine-chroniqueur qui exalte l'affection de la communauté monastique pour son cher abbé ? Mais ici, l'expression utilisée est très rare : *desiderium amoris*, le désir d'amour. Sans verser dans des interprétations psychologisantes un peu faciles (s'agit-il d'un désir amoureux ?), on peut relever quand même que ce mélange d'amour et de désir, disons d'affection et d'attente, est rarement exprimé dans l'historiographie médiévale. Il est d'ailleurs qualifié de *mirum*, « étonnant, admirable », par Simon, qui souligne ainsi la rareté de ce sentiment. Et de fait, celui-ci n'est évoqué pour aucun autre des abbés de Saint-Bertin. Loin d'être un *topos*, cette phrase de Simon veut nous convaincre que l'abbé Jean, lorsqu'il était en déplacement, manquait vraiment à ses troupes.

⁶ SIMON GANDENSIS, *Gesta abbatum Sancti Bertini*, éd. Oswald HOLDER-EGGER, Hanovre (*Monumenta Germaniae Historica. Scriptores*, 13), 1881, p. 635-663. Bibliographie : http://www.narrative-sources.be/naso_link_nl.php?link=1372 (consulté le 29/06/2014).

⁷ *Ibid.*, I, 39, p. 643 : *O quantus dolor ! quis gemitus ! quanta suspiria ! quanta lacrimae illum nobis diem reddidere lugubrum ! Nusquam, nunquam recolo me audisse tam luctuosas funeris exequias, quae adeo gemitu dilatatae excreverant, ut psalmodiae modulatio gemitu confusione planctusque opprimeretur dolore nimio.*

⁸ Voir Mary GARRISON, « The Study of Emotions in Early Medieval History. Some Starting Points », *Early Medieval Europe*, vol. 10, 2001, p. 243-250, aux p. 245-246. Cf. aussi les propos de Barbara Rosenwein dans Jan PLAMPER, « The History of Emotions. An Interview with William Reddy, Barbara Rosenwein and Peter Stearns », *History and Theory*, vol. 49, 2010, p. 237-265, à la p. 250.

⁹ SIMON GANDENSIS, *Gesta abbatum Sancti Bertini*, *op. cit.*, I, 25, p. 641 : [...] *Quotiens gratia aecclesiasticae utilitatis alicubi projectus aliquandiu abesset, miro amoris desiderio a fratribus et domesticis eius prestolaretur adventus.*

Simon nous a aussi laissé un récit, simple mais très vivant et concret, de la réforme imposée à son abbaye par l'abbé Lambert (1095-1123)¹⁰. L'affaire éclata en 1101, quand Lambert, malade, annonça soudainement en chapitre qu'il interdisait désormais, conformément à la règle de saint Benoît, la propriété individuelle ou l'usage de serviteurs personnels. Or la motivation de Lambert était, d'après Simon, la crainte : gravement malade, en danger de mort, il appréhendait que Dieu ne lui reproche d'avoir laissé se perdre les âmes de ses moines ; en face de lui, les moines s'enflammèrent comme un feu de broussailles et l'insultèrent abondamment : même si Simon n'utilise pas de mot pour désigner leur réaction, ils étaient clairement dans la colère, on pourrait même dire dans la fureur¹¹. Plus prosaïquement, ils remirent au lit le réformateur intempestif. La controverse se poursuivit, l'abbé cherchant à rattacher son monastère à Cluny et usant pour ce faire de toutes les ressources de son autorité. Les moines ne se laissèrent pas impressionner : ni la terreur, ni la crainte ne les détournaient de leur but. L'abbé en fut ému, voire choqué : *commotus*, dit Simon¹², la *commotio* étant le mot le plus usité pour désigner ce que nous appelons une émotion¹³. Simon cite fréquemment la crainte, comme le font d'ailleurs beaucoup d'auteurs médiévaux : crainte de Dieu, crainte de la honte, crainte de la mort¹⁴. Et crainte de l'autorité... Mais inversement, l'autorité à son tour est souvent perturbée par l'opposition qu'elle rencontre : *commota*, on l'a vu. *Turbata*, « troublée », également¹⁵. Or ce sentiment de perturbation relève finalement lui aussi de la crainte. Qui semble bien être une émotion majeure, telle qu'elle apparaît dans les *Gesta* de Saint-Bertin.

Ceux-ci présentent cependant aussi d'autres sentiments, d'autres émotions. Le moine peut-il être découragé ? Oui, mais il doit surmonter ce découragement. C'est ce que fait en 1152 l'abbé de Saint-Bertin Léon, alors qu'un incendie a ravagé son monastère : « arrivant à la vieillesse et espérant après tant de souffrances et d'efforts obtenir le repos qu'il avait mérité, il se

¹⁰ Sur cette réforme, voir Steven VANDERPUTTEN, « Monastic Reform, Abbatial Leadership and the Instrumentation of Cluniac Discipline in the Early Twelfth-century Low Countries », *Revue Mabillon*, vol. 23, 2012, p. 41-65.

¹¹ SIMON GANDENSIS, *Gesta abbatum Sancti Bertini*, *op. cit.*, II, 62, p. 648 : [...] *Timens sibi [...]. Ad insolitum ergo fratres concitati interdictum, exarserunt in eum sicut ignis in spinis, et ignominiosis verbis defatigatum ad lectum ire cogerunt.*

¹² *Ibid.*, II, 91, p. 653 : *nullis terroribus, nulloque timore ab intentione defensionis ecclesiae suae flectebatur [...]. Unde abbas commotus [...].*

¹³ Barbara ROSENWEIN, « Emotions Words », dans D. BOQUET et P. NAGY, *Le sujet des émotions*, *op. cit.*, p. 93-106.

¹⁴ SIMON GANDENSIS, *Gesta abbatum Sancti Bertini*, *op. cit.*, I, 5, p. 637 : *Plurimo interim eiusdem pestis horrore affecti atque singuli super se subito futurae mortis suspecti, multam malorum suorum penitentiam iterato ceperunt gerere, de intimis lacrimarum suspiriis exacerbata malis suis Domini nostri faciem placare* : « Fortement touchés par cette horrible épidémie, tous craignaient que la mort s'abatte bientôt sur eux. Ils se mirent à se repentir encore et encore pour leurs méfaits, cherchant à apaiser par des soupirs profonds et des larmes le visage de notre Seigneur, courroucé par leurs péchés ».

¹⁵ *Ibid.*, II, 95, p. 654.

voyait tomber dans un labyrinthe dont il ne pourrait sortir que s'il était guidé par le fil de Dieu. Cependant, ne perdant pas espoir dans l'adversité, tenant conseil avec ses amis et des hommes sages il voyait ce qu'il pouvait faire¹⁶ ». Même réaction de son lointain successeur Simon, qui, au cours du concile de Latran III en 1179, se mit en tête d'obtenir du pape un privilège confirmant à son abbaye le droit de percevoir la dîme sur les harengs. Quant à la réaction des habitants de Calais, elle fut extrêmement négative et hostile, puisqu'ils dirent même qu'ils préféreraient mourir (*melius velle mori*) que de se soumettre à une telle nouveauté. L'abbé partit triste et presque désespéré (*tristis et quasi desperans abscessit*), mais il réagit et finalement obtint l'essentiel, c'est-à-dire l'appui comtal¹⁷.

L'abbé, ou un autre dignitaire, peut-il s'enorgueillir ? En principe non, bien entendu, mais cela arrivait, et même aux meilleurs. Le portrait de l'abbé Léon est globalement très positif, mais son auteur reconnaît, prudemment (*ut quidam dicebant*, « selon ce que disaient certains ») qu'il s'enorgueillissait plus qu'il n'aurait dû (*plus equo gloriabatur*) d'être chargé de nombreuses affaires, de conseiller les princes, c'est-à-dire en l'occurrence les comtes de Flandre, et d'être leur représentant auprès des rois¹⁸.

Le désir sexuel peut-il être évoqué ? C'est très rare, et sauf si l'auteur veut dresser le portrait d'un mauvais moine, il est indispensable que ce désir soit vaincu. C'est ainsi qu'Héribert, moine de Saint-Bertin avant d'en devenir l'abbé, résista à une situation pourtant bien tentante, lorsqu'une jeune fille qu'il avait rachetée s'offrit à lui « couchée sur son lit mais sous les draps ». En revanche, un peu plus tard, « alors que, pour je ne sais quelle raison, il était tenaillé par un désir charnel, il enleva tous ses vêtements et, vêtu seulement d'une chemise, il sortit, souffrant de l'intensité du froid de la nuit jusqu'à ce que le feu du désir sexuel fût éteint en lui¹⁹ ».

Les *Gesta abbatum* de Saint-Bertin, on a pu le constater, ont une dimension d'édification, et donc une perspective très moraliste. Or c'est, conjointement, un texte exceptionnellement riche en émotions variées et nuancées, en comparaison d'autres histoires monastiques. Les *Gesta abbatum Sancti Germani Autissiodorensis*, leurs homologues pour l'abbaye Saint-Germain

¹⁶ *Continuatio* [aux *Gesta abbatum Sancti Bertini*], éd. Oswald HOLDER-EGGER, Hanovre (Monumenta Germaniae Historica. Scriptores, 13), 1881, p. 665 : *Abbas [...] plus ceteris dolebat [...] quia iam in senium vergens, cum post tot labores et itinerum fatigationes ut emeritus requiem sperare deberet, in laberintum, nisi fune Dei educatur, inextricabilem se devenisse considerabat. Nec tamen inter adversa desperans, quid facto opus sit, habito cum amicis et viris prudentibus consilio, tractare cepit.*

¹⁷ *Continuatio tertia* [aux *Gesta abbatum Sancti Bertini*], éd. Oswald HOLDER-EGGER, Hanovre (Monumenta Germaniae Historica. Scriptores, 13), 1881, p. 671.

¹⁸ *Continuatio, op. cit.*, p. 666.

¹⁹ SIMON GANDENSIS, *Gesta abbatum Sancti Bertini, op. cit.*, I, 17, p. 638 : *Alio quoque tempore dum, nescio qua interveniente occasione, stimulo carnis urgeretur, cunctis illico vestibus depositis, interula dumtaxat circumamictus sub divo stans, nocturni frigoris asperitate tamdiu torquebatur, donec ignis incestus intus extingueretur.*

d'Auxerre, rédigés vers 1290, se contentent de rares généralités très peu intéressantes pour notre propos²⁰. Il en va de même du *Chronicon Ebersheimense*, la chronique de l'abbaye bénédictine d'Ebersheim, en Alsace, écrite dans les années 1160 et prolongée vers 1230²¹, ou de la chronique de Saint-Pierre-le-Vif, de Sens du début du XII^e siècle²². Si on passe aux textes hagiographiques, et plus précisément à la vie d'un saint abbé, comme la Vie d'Étienne, abbé cistercien d'Obazine en Limousin (mort en 1159 ; la *Vita* date d'environ 1166 pour le premier livre, d'environ 1180 pour les deux suivants), on trouve surtout des schémas bien connus : l'abbé inflexible, qui surveille, morigène et punit ses moines ; ceux-ci, qui craignent leur abbé, mais l'aiment et sont au comble de la désolation lorsqu'il meurt²³.

Règles et textes juridiques

Quant aux textes normatifs, par définition ils ne font guère de place aux émotions, *a priori*. La règle de saint Benoît n'utilise qu'une seule fois le champ sémantique de la *commotio* : lorsque le moine sent qu'un ancien est fâché (*iratus vel commotus*) contre lui, il doit se jeter à ses pieds jusqu'à ce qu'en le bénissant l'ancien montre que sa colère s'est apaisée (*usque dum benedictione sanetur illa commotio*)²⁴. Cependant, Benoît n'ignore pas que le désir sexuel peut tarauder les moines, ou note la vanité de certains prieurs qui se comportent en seconds abbés, ainsi d'ailleurs que l'orgueil de tous ceux qui exercent une charge²⁵.

Mais un autre texte sera plus utile pour nous : les décisions disciplinaires prises par le chapitre général de Cîteaux, et dont nous avons gardé de belles séries à partir surtout des années 1190. Prenons, au hasard, l'année 1199, au cours de laquelle le chapitre général rend 87 de ces décisions, soit générales, soit adressées à un religieux (généralement un abbé,

²⁰ [GUY DE MINOIS], *De gestis abbatum Sancti Germani Autissiodorensis*, éd. trad. Noëlle DEFLOU-LECA et Yves SASSIER, Paris, Les Belles Lettres (coll. « Les classiques de l'Histoire au Moyen Âge », 50), 2011.

²¹ *Chronicon Ebersheimense*, éd. Ludwig WEILAND, Hanovre (*Monumenta Germaniae Historica. Scriptores*, 23), 1874, p. 427-453. On peut ne pas tenir compte, pour notre propos, des compléments apportés par Hermann BLOCH, « Zur Überlieferung und Entstehungsgeschichte des Chronicon Ebersheimense », *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, vol. 34, 1909, p. 125-173. Sur un projet de nouvelle édition, voir Tobie WALTHER, « Das Chronicon Ebersheimense. Vorüberlegungen zu einer Edition und Untersuchung des "Gesamttextes" », *Zeitschrift für Geschichte des Oberrheins*, vol. 161, 2013, p. 59-84.

²² *Chronicon Sancti Petri Vivi Senonensis. Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, dite de Clarius*, éd. trad. Robert-Henri BAUTIER et Monique GILLES, Paris, Éd. du CNRS (coll. « Sources d'histoire médiévale »), 1979.

²³ *Vita sancti Stephani Obazinensis. Vie de saint Étienne d'Obazine*, éd. trad. Michel AUBRUN, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif central, 1970.

²⁴ BENEDICTUS NURSIENSIS, *Regula*, éd. trad. Adalbert DE VOGÜÉ et Jean NEUFVILLE, 6 vol., Paris, Éd. du Cerf (coll. « Sources chrétiennes », 181-186), 1972, chap. 71, § 6-8.

²⁵ *Ibid.*, chap. 7, § 12 et 23 ; chap. 65, § 2 ; chap. 38, § 2.

responsable de son abbaye) en particulier. Plusieurs d'entre elles concernent, d'une manière ou d'une autre, des émotions. La première vise les moines qui auraient composé des *rithmi*, et qui seront exilés dans un autre monastère jusqu'à décision contraire du chapitre général : comme le suppose leur éditeur, Chrysogonus Waddell, une telle décision ne vise sans doute pas les auteurs de mauvaise poésie religieuse, mais ceux de poésie satirique ou licencieuse²⁶. Une autre décision condamne les moines conspirateurs, ou plutôt renforce les peines qu'ils encourent. L'abbé de Bonnefont, sur la route du chapitre général, s'est comporté de manière incorrecte, s'est fait admettre sans raison dans les infirmeries, s'est montré exigeant en ce qui concerne la nourriture et la boisson. L'abbé de Morimond a pris la parole de manière indisciplinée devant le chapitre, de même que l'abbé de Breuil-Benoît, qui a parlé de façon incorrecte au précédent. L'entrée de femmes dans les monastères risque tellement de susciter de l'émoi, que c'est au roi de Hongrie que le chapitre général écrit pour lui demander d'empêcher cela. Dans le même genre, l'abbé de Rio Seco a chevauché un mois entier en compagnie d'une abbesse²⁷. Comme on le voit, bien des comportements peu réguliers transparaissent dans les textes juridiques, lesquels nous apportent ainsi l'écho de telles envies ou affects hors la norme.

Les *exempla*

Depuis quelques décennies, les *exempla* sont devenus une source très utilisée par les médiévistes. Ce sont des recueils d'anecdotes destinées à nourrir la rédaction de sermons, afin de fixer l'attention sur une sorte de « storytelling », dans un cadre évidemment moralisateur. De nombreux ouvrages de ce genre ont été conservés, sous des formes et des titres divers. Le *Collectaneum exemplorum et visionum Clarevallense* est un texte de la fin du XII^e siècle, conservé dans un unique manuscrit provenant de l'abbaye de Clairvaux. Comme les autres recueils d'*exempla*, il abonde en miracles, en récits avec des bons et des méchants, ces derniers étant immanquablement punis. Un de ces récits met en scène un monastère où les moines ont pris l'habitude de célébrer l'office des défunts en hâte et sans ordre (*festinanter et confuse*). Ils ont d'ailleurs la chance de ne pas être punis, mais de recevoir de leur abbé un sermon

²⁶ Chrysogonus WADDELL (éd.), *Twelfth-Century Statutes from the Cistercian General Chapter*, Brecht, Cîteaux-Commentarii cistercienses (coll. « Studia et Documenta », 12), 2002 p. 420. Au sujet de la composition de poésies amoureuses dans les monastères, on renverra à l'exemple de Guibert de Nogent, qui dans sa vieillesse reconnaîtra avoir, bien plus tôt, composé de telles œuvres que, très malheureusement, il avait entretemps détruites : GUIBERTUS NOVIGENTENSIS, *Monodiae*, éd. trad. Edmond-René LABANDE, *Autobiographie [de] Guibert de Nogent*, Paris, Les Belles lettres (coll. « Classiques de l'histoire de France au Moyen Âge », 34), 1981, I, 17 (= p. 134). D'une manière générale l'« autobiographie » de Guibert, ou plus exactement les passages autobiographiques de ses *Monodiae* livrent de très nombreux exemples d'émotions, mais au sujet de la jeunesse de l'auteur, avant son entrée au monastère.

²⁷ Ch. WADDELL, *Twelfth-Century Statutes...*, *op. cit.*, p. 423, 428, 434, 436, 437, 439, 447.

adéquat, contenant lui-même un *exemplum*²⁸. Peu importe. Ce qui nous intéresse ici, ce sont ces moines qui visiblement n'ont pas la moindre envie de se consacrer comme ils le devraient à l'office des défunts. Orgueil, envie, colère, désir... : ils ont beaucoup d'autres choses en tête que la religion.

Car il y a des religieux qui expédient les offices avec beaucoup de légèreté. On songe au dom Balaguère (un ancien régulier !) des *Trois Messes Basses* d'Alphonse Daudet²⁹. Pour s'en tenir au Moyen Âge, citons ce saisissant portrait de l'évêque d'Eichstätt Megingaud (991-1015), qui pestait sans cesse contre la longueur des offices et, en Carême, lorsqu'un seul repas par jour était autorisé, faisait chanter tierce à prime et none à tierce afin de pouvoir passer à table le plus tôt possible³⁰ ! Mais on sort ici du cadre régulier. D'autres textes cependant mentionnent, éventuellement en creux, cette tentation d'aller trop vite, comme la *Fundatio abbatis de Valcellis* lorsque son auteur évoque le fait que sous l'abbé Raoul, prototype du bon abbé, les offices étaient dits *morose*, c'est-à-dire « avec minutie », et que le sacristain n'avait pas la liberté de sonner les heures plus tôt ou plus tard, à son goût³¹.

Que penser, aussi, des moines pris de boisson ? Le *Collectaneum* met en scène un de ces moines, tellement imbibé de vin qu'il en perd l'esprit et a des visions terrifiantes ; consolé par la Vierge, il reviendra dans le droit chemin³². Le *Collectaneum* ne précise pas pourquoi ce moine s'était mis à boire, mais on peut supposer que cela lui permettait de supporter la vie monastique.

Un autre *exemplum* du *Collectaneum* concerne un moine qui se masturbait souvent en dormant, ce qui le troublait d'autant plus qu'il menait par ailleurs une vie irréprochable. Heureusement, ici aussi la sainte Vierge intervint, et assécha ses pollutions nocturnes³³. La question de la masturbation est rarement évoquée, sans doute parce qu'elle était traitée dans la discrétion, mais parfois celle-ci n'était plus possible. Hildebert de Lavardin, évêque du

²⁸ *Collectaneum exemplorum et visionum Clarevallense e codice Trecensi 946*, éd. Olivier LEGENDRE, Turnhout, Brepols (*Corpus Christianorum. Continuatio Mediaevalis*, 208), 2005, IV, 51 (= n° 156), p. 364-365.

²⁹ Alphonse DAUDET, *Lettres de mon moulin*, éd. définitive, Paris, 1889, p. 211-228.

³⁰ *De Gestis episcoporum Eistetensium*, éd. dans Stefan WEINFURTER, *Die Geschichte der Eichstätter Bischöfe des Anonymus Haserensis. Edition, Übersetzung, Kommentar*, Ratisbonne, Pustet, 1987, § 17, p. 50. Traduction française dans Cédric GIRAUD et Benoît-Michel TOCK (dir.), *Rois, reines et évêques. L'Allemagne aux X^e et XI^e siècles. Recueil de textes traduits*, Turnhout, Brepols (coll. « Témoins de notre histoire »), 2009, p. 263. Dans le commentaire de ce passage j'ai confondu tierce et sexte : peut-être étais-je moi aussi pressé de passer à table !

³¹ *Fundatio abbatis de Valcellis*, § 64. Sur cette œuvre, voir *infra*, note 43.

³² *Collectaneum exemplorum et visionum Clarevallense...*, *op. cit.*, IV, 48 (= n° 146), p. 351-352 : *sobrietatis modum excessit, ita ut captus mente videretur*.

³³ *Ibid.*, IV, 37 (= n° 132), p. 324-325 : *tamen in somnis fragilitatis fluxum sepe patiebatur*.

Mans (1096-1125), puis archevêque de Tours (1125-1133), avait ainsi été contacté par un abbé dont un moine se masturbait en pleine prière³⁴.

La littérature satirique ou critique

En dehors des recueils constitués *ad hoc*, de nombreux autres documents peuvent avoir recours aux *exempla*. Giraud de Barri, ou *Giraldus Cambrensis* (vers 1146-vers 1223), était un clerc séculier, qui toute sa vie rêva, en vain, de devenir évêque autocéphale de Saint David's, au pays de Galles. Polygraphe très amer, il ne ménageait pas ses critiques à l'égard du clergé, y compris le monde monastique. Et il appuya, par exemple dans son *Gemma Ecclesiastica*, ses critiques sur des faits, en tout cas des *exempla*, peu à l'honneur du clergé régulier. Il consacre notamment un passage à la concupiscence, évoquant le cas d'une religieuse de l'abbaye mixte de Sempringham, qui avoua à l'abbé Gilbert, alors qu'il était déjà vieux, l'envie qu'elle avait de lui : Gilbert, après un long sermon contre la concupiscence, se dénuda entièrement en plein chapitre dans l'espoir, justifié, que voir son corps horrible, maigre, plein de rides et à la peau rugueuse, refroidirait les ardeurs de la nonnette. L'abbé Enatus, ou Enoc, de Strata Florida, qui avait fondé vers 1170 une abbaye de moniales (il réunit plusieurs jeunes filles, en tout cas), se distingua surtout par ses capacités de séduction, engrossa plusieurs religieuses et finit par s'enfuir avec l'une d'elles (avant, Dieu merci, de revenir pénitent dans un monastère masculin)³⁵. D'une manière générale, le monde de Giraud de Barri est riche en moines et moniales amoureux, comme cette moniale qui, ayant vu un clerc par la fenêtre, en tombe complètement amoureuse et ne pense du coup plus qu'à lui³⁶.

Autobiographie et sentiment

Mais c'est dans les récits autobiographiques que les sentiments s'expriment le plus aisément. Reprenons certains des textes que nous avons déjà vus. Simon de Gand, après avoir raconté le rattachement de l'abbaye de Saint-Bertin à celle de Cluny, explique que de nombreux moines, hostiles à cette réforme, quittèrent l'abbaye, voire le monde régulier, et moururent dans le siècle.

³⁴ HILDEBERTUS CENOMANENSIS, *Epistolae*, dans *Patrologia latina*, t. 171, Paris, 1854, col. 203 : *Dicis enim quod illum orandi gratia prostratum spiritus nequam aggreditur, manus ad orantis genitalia mittit, non prius illa vel attractare, vel carnem carne conficere desistens, quam sic agitata seminis effusione compellat maculari.*

³⁵ GIRALDUS CAMBRENSIS, *Gemma Ecclesiastica*, éd. J. S. BREWER, *Giraldi Cambrensis opera*, t. 2, Londres (*Rerum britannicarum medii aevi scriptores*), 1862, II, 17, p. 267-268. Sur cette histoire, voir Benoît-Michel TOCK, « Les fondations anglaise et galloise de l'abbaye de Vaucelles », *Revue du Nord*, vol. 93, 2011, p. 795-814, aux p. 802-803.

³⁶ GIRALDUS CAMBRENSIS, *Gemma Ecclesiastica*, *op. cit.*, II, 11, p. 222-223 : *Item exemplum de moniali quae in clericum quem per fenestram casu transeuntem vidit oculos iniecit, in statim adeo medullitus excarsit ut nihil aliud vel orando vel divinis misteris assistendo cogitare potuisset.*

« Quelle douleur ! », s'exclame-t-il (*proh dolor !*). Et il continue : « que personne ne soit heurté que cela m'ait touché », car, dit-il, la discorde entre les moines a mis bien des âmes en danger et désolé bien des églises³⁷. Cet aveu, d'avoir été touché, au sens émotionnel du terme, est très rare et permis ici par cette intrusion du « moi » dans un récit.

Cette question du « moi » est de fait essentielle pour notre propos. Ici aussi il y a une théorie, ancienne, celle de Jacob Burkhardt, pour qui la conscience de l'individu, du « moi », apparaît à la Renaissance³⁸. Depuis quelques décennies cette thèse a suscité de nombreux travaux chez les médiévistes, certains l'acceptant assez largement, d'autres au contraire la contestant nettement. Parmi ces derniers, on trouve notamment une spécialiste des émotions³⁹ : l'histoire des émotions et l'histoire du « moi », assez logiquement en fin de compte, se côtoient de près.

Il y a cependant des récits bien davantage autobiographiques. Un texte exceptionnel est le récit de la Translation de sainte Monique, écrit dans le dernier tiers du XII^e siècle par l'auteur même de cette translation, Gautier, chanoine régulier de l'abbaye d'Arrouaise, dans le diocèse d'Arras. Gautier est allé, en 1161-1162, d'Arrouaise à Ostie, et en a ramené le corps de sainte Monique, mère de saint Augustin. De ce voyage, il a laissé un long récit épique, très centré sur lui-même et sur les innombrables difficultés qu'il a rencontrées ainsi que sur les épreuves qu'il a surmontées : entre vol de reliques, kidnapping d'abbé, traquenard tendu par des sicaires de l'empereur, tempête et quasi-nauffrage, il est vrai que les émotions n'ont pas manqué⁴⁰. Il ne le cache d'ailleurs pas : Gautier, et son complice l'abbé d'Agaune Rodolphe, sont tour à tour troublés et terrifiés (*conturbati et conterriti*), pleins de tristesse (*tristitia et meror animi*), d'abattement (*mestitudo*). Il est attristé (*contristabar*), craintif (*timui*), inquiet (*trepidus*) puis se calme (*animequior factus*)...

Malgré son heureuse arrivée à Arrouaise avec les reliques, Gautier se sent très mal : « J'avais été à ce point découragé par mes innombrables souffrances et avais été plongé dans un tel abattement que vivre ne me plaisait même plus » (*Tribulationibus enim innumeris jam ita attritus eram et in tanta animi mestitudine corrueram, ut jam nec etiam vivere liberet*). Rassurons-nous : Gautier, qui a ensuite écrit le récit de son voyage, ne s'est pas laissé mourir.

³⁷ SIMON GANDENSIS, *Gesta abbatum Sancti Bertini, op. cit.*, II, 67, p. 649 : *Quod me tetigisse nulli displiceat*.

³⁸ Jacob BURKHARDT, *Die Cultur der Renaissance in Italien*, Bâle, Schweighauser, 1860.

³⁹ Barbara ROSENWEIN, « Y avait-il un "moi" au haut Moyen Âge ? », *Revue Historique*, vol. 307, 2005, p. 31-52.

⁴⁰ Je prépare une édition, commentaire et traduction de la *Translatio sanctae Monicae* (BHL 6001). En attendant cette publication, on peut se reporter à l'édition la plus accessible (*Acta Sanctorum, Maii*, t. 1, Anvers, 1680, p. 481-488) ou à la meilleure (GOSSE, *Histoire de l'abbaye et de l'ancienne congrégation des chanoines réguliers d'Arrouaise*, Lille, 1786, p. 550-573).

Mais la tentation a été présente⁴¹, et surtout Gautier, qui est quand même supposé célébrer la translation de sainte Monique (il serait d'autant mieux inspiré de se concentrer sur cette question qu'il est en train, en fait, d'inventer la sainteté de Monique) en parle sans fard ni détour. Certes, il le fait pour confirmer l'authenticité des reliques qu'il rapporte, selon un argument qu'il explique clairement : aurait-il accepté de subir tant d'épreuves s'il n'avait été convaincu de cette authenticité ? Mais même si cette évocation de la fatigue de vivre n'est pas gratuite, elle n'en est pas moins instructive. Elle témoigne, semble-t-il, de ce qui ne devait pas être loin d'une dépression, ce qui d'ailleurs n'avait rien d'anormal au moment où Gautier retrouve la routinière quiétude de la vie canoniale après un voyage long, très éprouvant mais aussi très exaltant⁴².

Un autre texte parle de cette fatigue de vivre. Déjà citée, la *Fundatio abbatiae de Valcellis*, qui raconte la vie de l'abbaye cistercienne de Vaucelles, près de Cambrai, sous le premier abbé, Raoul (1132-1151), est l'œuvre d'un moine âgé, probablement un certain Foulques de Cambrai, qui écrit semble-t-il de sa propre initiative, pour rappeler quel bon abbé fut Raoul, mais aussi plus simplement pour évoquer la vie monastique de sa jeunesse⁴³. Foulques parle très peu de lui-même, et son œuvre n'est donc pas autobiographique au sens strict, mais il raconte ses souvenirs, ou les souvenirs des histoires qu'on lui a racontées. Il narre notamment l'histoire d'un moine, dans un monastère cistercien non identifié, qui étant tombé malade, fut admis à l'infirmerie. Mais comme sa maladie se prolongeait, il fut plongé dans une telle tristesse qu'il ne se souciait plus ni du culte divin, ni de sa propre âme, et prenait très mal toute remarque qu'on lui adressait à ce sujet⁴⁴. Ici aussi, même si c'est pour des raisons différentes, il s'agit sans doute d'un cas, sinon de dépression proprement dite, à tout le moins de tendance dépressive. Pour utiliser le vocabulaire monastique, on parlera ici d'« acédie », terme technique utilisé dans le monde monastique pour désigner la perte de motivation pour la vie régulière⁴⁵.

⁴¹ Sur la tentation de mettre fin à ses jours dans le monde monastique, et sur le passage à l'acte : Alexander MURRAY, *Suicide in the Middle Ages*, t. 1, Oxford-New York, Oxford University Press, 1998, p. 331-347.

⁴² Cf. Benoît-Michel TOCK, « Gautier d'Arrouaise : un chanoine régulier entre "moi" et émotions au retour de voyage », dans Damien COULON et Christine GADRAT-OUERPELLI (dir.), *Voyage, écriture et processus d'individuation*, sous presse.

⁴³ Inédit, conservé dans le ms. Cambrai, Médiathèque Municipale, ms. 975. J'en prépare l'édition et la traduction : FULCO CAMERACENSIS, *Fundatio abbatiae de Valcellis*, à paraître.

⁴⁴ *Postmodum vero molestiam corporis incurrens, in infirmitorium positus est in quo diuturnae infirmitatis taedio affectus, in tantam tristitiam devenit ut opus Dei et animae suae curam omnino negligeret. Cumque pro hoc argueretur, et ad emendationem hortaretur, moleste accipiens deterior fiebat* (ibid., § 45).

⁴⁵ Rubén Peretó RIVAS, « El itinerario medieval de la acedia », *Intus-Legere Historia*, vol. 4, n° 1, 2010, p. 33-48. Lucrèce LUCIANI-ZIDANE, *L'acédie, le vice de forme du christianisme, de saint Paul à Lacan*, Paris, Éd. du Cerf, 2009.

Correspondances

On l'a vu tout au long de cette petite étude, les sentiments, les émotions, les affects, étaient bel et bien présents dans la vie des réguliers. Mais au fond, faut-il s'en étonner ? Il eût suffi d'ouvrir la correspondance du plus emblématique des moines du XII^e siècle, Bernard de Clairvaux, et de lire la première de ses lettres, adressée à son neveu Robert – qui a quitté Clairvaux pour Cluny, et qui a donc trahi son oncle –, pour tomber sur de ces expressions pleines d'émotion, si conformes à la personnalité de Bernard⁴⁶ :

Assez et plus qu'assez, j'ai espéré, très cher fils Robert, que peut-être la pitié de Dieu daignerait visiter par elle-même ton âme, et, à travers toi, la mienne, en t'inspirant à toi une componction salutaire, et à moi la joie de ton salut. Mais, parce que, jusqu'à présent, je me vois *frustré dans mon attente* (Ps. 118, 116), je ne veux plus cacher ma douleur, ni réprimer mon anxiété ni dissimuler ma tristesse. De là vient que, contrairement aux règles de la justice, je suis contraint, blessé, de rappeler celui qui m'a blessé ; méprisé, de rechercher celui qui m'a méprisé ; injurié, de faire satisfaction devant celui qui m'a injurié ; de supplier enfin celui qui aurait dû me supplier. Il est vrai qu'une excessive douleur ne délibère pas, n'a pas de vergogne, ne consulte pas la raison, ne redoute pas l'offense à sa dignité, n'obtempère pas à la loi, n'admet pas le jugement, ignore la mesure et le bon ordre⁴⁷ [...].

On le voit, Bernard ne lésine pas sur les émotions pour faire pression sur son neveu. De nombreuses autres lettres de Bernard témoigneraient d'ailleurs sans difficulté du caractère émotif, et parfois même éruptif, de leur auteur.

Un autre moine de grand renom, Anselme, abbé du Bec avant d'être archevêque de Canterbury, mentionne lui aussi des émotions dans sa correspondance. Il adresse ainsi une lettre à son prieuré cathédral (puisqu'à Canterbury le chapitre cathédral est constitué de moines, vivant selon la règle de saint Benoît) pour reprocher aux religieux leur attitude : « Que cessent chez vous les bavardages, que disparaisse toute critique, que soit étouffé tout murmure, que s'éteigne l'impatience, que s'évanouisse la recherche de ce qui est inutile, que soit expulsée l'oisiveté, que soit annihilé tout grognement, que

⁴⁶ Sur la psychologie de Bernard il est toujours intéressant de lire Jean LECLERCQ, *Nouveau visage de Bernard. Approches psycho-historiques*, Paris, Éd. du Cerf, 1976, même si cet ouvrage est évidemment très marqué par la psycho-histoire si appréciée dans les années 1970.

⁴⁷ BERNARDUS CLARAVALLENSIS, *Epistolae*, éd. Jean LECLERCQ et Henri ROCHAIS, *Sancti Bernardi opera*, t. 7, Rome, Ed. Cistercienses, 1974, p. 1 ; la traduction est d'Henri ROCHAIS, Paris, Éd. du Cerf (coll. « Sources Chrétiennes », 425), 1997, p. 59 : *Satis et plus quam satis sustinui, dilectissime fili Roberte, si forte Dei pietas, et tuam per se, et meam per te animam dignaretur invisere ; tibi scilicet inspirando salutarem compunctionem mibique de tua salute laetitiam. Sed quoniam usque adhuc frustratum me cerno ab expectatione mea, iam non valeo tegere dolorem meum, anxietatem reprimere, dissimulare tristitiam. Unde et contra iuris ordinem cogor revocare laesus eum qui me laesit, spretus requirere contemptorem, iniuriam passus iniuratori satisfacere, rogare denique a quo rogari debueram. Dolor quippe nimis non deliberat, non verecundatur, non consulit rationem, non metuit dignitatis damnum, legi non obtemperat, iudicio non acquiescit, modum ignorat et ordinem [...].*

soient évacuées l'indignation et, pour chaque offense, l'inconvenante émotion de l'esprit, que soit éliminée la négligence, et exterminée la jalousie⁴⁸ ». Anselme parle surtout du fait que chez ses moines gronde le mécontentement. C'est à un ensemble d'émotions négatives qu'il fait allusion.

En fin de compte, c'est ce qui ressort le plus de cette petite enquête : les émotions évoquées, lorsqu'elles ne le sont pas dans un cadre convenu (la douleur éprouvée à la mort de l'abbé, père du monastère ; la joie de retrouver un père lors de l'élection d'un nouvel abbé, par exemple), sont des émotions négatives, ou du moins perçues comme telles ; des émotions interdites, funestes, qu'il faut, d'une manière ou d'une autre, combattre.

Faut-il se contenter d'un tel bilan : la morale monastique interdit les émotions ; et comme il n'est guère possible de les éradiquer, elle essaiera en tout cas de convaincre qu'elles sont mauvaises ? Je ne le crois pas. Car *in fine* ce qui me paraît le plus intéressant, ce sont ces quelques mentions très personnelles que l'on peut trouver ici ou là, chez Simon de Saint-Bertin, Foulques de Cambrai ou Gautier d'Arrouaise, par exemple. Et Bernard de Clairvaux. Et si l'enquête mérite d'être prolongée c'est bien là : dans l'expression de ces émotions très personnelles, qui sont passées, d'une manière ou d'une autre, entre les mailles du filet de la bien-pensance.

Quant au genre d'émotions et d'affects qui touchaient les moines médiévaux, on relève, sans surprise, la colère, la confiance, l'envie, la tristesse... Il est toujours amusant, et guère difficile, de relever les textes qui montrent les religieux aux prises avec le démon de la chair. Mais le plus intéressant, me semble-t-il, et c'est là aussi que l'enquête pourrait se poursuivre, c'est le sujet de l'acédie et, plus généralement, ce que j'appellerais la dépression monastique⁴⁹.

⁴⁸ ANSELMUS CANTUARIENSIS, lettre 332, dans *Sancti Anselmi Cantuariensis opera omnia*, éd. Franciscus Salesius SCHMITT, t. 5, Édimbourg, Nelson et filios, 1951, p. 268 : *Cessent igitur in vobis vaniloquia, extirpetur omnis detractio, suffocetur murmuratio, exstinguatur impatientia, evanescat inutilium curiositas, expellatur otiositas, annihilentur musitatio, evacuetur indignatio et pro qualibet offensione mentis indecens commotio, eliminetur negligentia, exterminetur invidentia.*

⁴⁹ Le terme de « dépression » est évidemment discutable, dans la mesure où il supposerait un diagnostic psychiatrique impossible à réaliser. Entendu au sens large cependant, il mérite d'être davantage pris en compte, comme le fait, par exemple, James FRANCE, *Separate but Equal. Cistercian Lay Brothers, 1120-1350*, Colledgeville, Liturgical Press (coll. « Cistercian Studies », 246), 2012, p. 163.